

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES POINTS CLÉS 2022



Cette synthèse du rapport Développement durable de Toulouse Métropole permet de mettre en lumière les actions phares engagées sur le territoire, entre juin 2021 et juin 2022 en matière de transition énergétique et écologique.

Plus d'info sur : toulouse-metropole.fr

CLIMAT

La conférence Climat du 20 janvier 2022



Sous l'égide de Jean-Luc Moundec, cette conférence climat a réuni les élus métropolitains, les directeurs de Toulouse Métropole, les institutions (ADEME, Agence de l'Eau, DREAL) ainsi que les membres des ateliers des idées du Plan climat (entreprises, associations, étudiants et communes métropolitaines). Le bilan à mi parcours a été présenté et de nouvelles mesures annoncées comme le **doublement du budget alloué à la prime vélo** ou l'**augmentation du nombre de conseillers de la Maison de l'Énergie** :

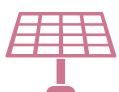
- La tendance de la production des énergies renouvelables et de récupération apparaît favorable pour atteindre l'objectif de doublement en 2030 ;
- Les trajectoires des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire sont globalement conformes aux objectifs de réduction des volumes fixés dans le Plan climat ;
- Plus de 95% des actions prévues dans le plan d'action du Plan climat sont engagées.
- Des actions complémentaires sont à engager sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique. Un programme d'actions complété et amplifié sera présenté en octobre 2022 pour répondre à ces enjeux; il constituera l'acte II du PCAET.

L'ensemble des résultats sur toulouse-metropole.fr



ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan de relance pour l'emploi, Toulouse Métropole a mis en place, fin 2020, **cinq primes en faveur de la transition écologique et de la relance économique**. De juin 2021 à juin 2022, la Métropole a attribué 2,1 millions d'euros de primes, générant plus de 11,3 millions d'euros investis en retour dans plus de 800 entreprises du territoire.



382
installations
solaires



2 450
vélos



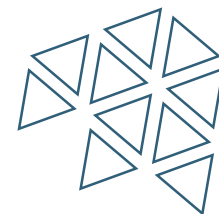
244
véhicules
moins émissifs



49
chantiers de
rénovation énergétique
des logements



169
habitants
ont bénéficié de
la prime réparation



▶ ÉNERGIE

Création de la Maison de l'Énergie

Dans ce nouveau lieu situé Arche Marengo à Toulouse, **les habitants sont accompagnés tout au long du parcours de rénovation**, grâce aux conseillers présents et à l'appui des partenaires. Les habitants de la Métropole peuvent aussi se rendre dans l'un des 23 accueils de proximité répartis sur 17 communes de la Métropole. Concrètement, le guichet Toulouse Métropole Rénov' propose un accompagnement sur mesure par un conseil de premier niveau, un soutien aux ménages modestes, mais aussi une aide pour des projets de rénovation énergétique ambitieux.



Objectif : passer à
7 500
rénovations par an



6 avril 2022
ouverture de la
Maison de l'Énergie



▶ MOBILITÉS

TÉLÉO : nouveau mode de transport en commun à Toulouse



TÉLÉO :
8 000
voyageurs par jour
100 %
électrique

Le plus long téléphérique urbain de France, TÉLÉO, est entré en fonction le 13 mai 2022, après une phase de tests de plusieurs mois. **Il dessert trois pôles majeurs, l'Oncopole, l'hôpital de Rangueil et l'université Paul-Sabatier**, en seulement 10 minutes.

Il permet ainsi de fluidifier les déplacements entre l'est et l'ouest de la Métropole tout en préservant la vallée de la Garonne, réservoir de biodiversité, classée Natura 2000.

La 3^e ligne de métro obtient l'autorisation environnementale

L'arrêt d'autorisation environnementale, signé en avril 2022 par le préfet d'Occitanie, **lance officiellement la phase de travaux**. Le dossier détaillait les impacts du projet de la 3^e ligne de métro sur certains domaines (nature – espèces protégées – bâtis classés – zones inondables...) ainsi que les mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues. Une enquête publique s'est déroulée en décembre 2021 et janvier 2022. Gestion durable des chantiers, libérations d'emprises foncières préparatoires, déviations des réseaux, investigations archéologiques comme relocalisations d'activités font parties des prochaines étapes du projet.





Une ambition de
100 millions
d'euros
de budget affectés
au réseau cyclable
structurant (2021-2026)

Un plan vélo d'envergure

Plusieurs **aménagements cyclables** nouveaux et le **développement des itinéraires** ont marqué l'année 2021. Ils doivent permettre d'améliorer les conditions de circulation et de **généraliser la pratique cycliste**, pour des déplacements quotidiens domicile – travail comme des activités de loisirs.

Aussi, le **Réseau express vélo (REV)** continue à **être déployé** et l'offre de vélo s'apprête à changer de dimension. De nouvelles stations seront déployées dès 2024 à Toulouse, et dans certaines communes. Au-delà des vélos classiques, des vélos à assistance électrique seront proposés.



Multiplication des bornes de recharge

Le déploiement de bornes de recharge va s'accélérer.

Objectif : déployer 67 stations avant l'été 2022.



Objectif : **268**
nouveaux points de charge



► QUALITÉ DE L'AIR

La Zone à faibles émissions pour mieux respirer

L'État impose la mise en place de Zones à faibles émissions ou ZFE ; il s'agit de **périmètres à l'intérieur desquels les véhicules polluants sont interdits**.

Depuis le 1^{er} mars 2022, la circulation et le stationnement sont interdits pour les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds classés Certificat Qualité de l'Air 5 (Vignette Crit'Air 5) et non classés au sein de la ZFE. Ces dispositions seront étendues progressivement aux autres catégories de véhicules concernées. Des primes d'aides à l'acquisition de vélos et véhicules moins émissifs sont disponibles depuis fin 2020.

Objectif : plus de
400 000
habitants dont
la qualité de l'air
à été améliorée

► ALIMENTATION ET AGRICULTURE



Approche collective sur l'agriculture et l'alimentation locales

En février 2022, près de 200 acteurs ont participé au Conseil métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation locales. Cette instance de dialogue a permis d'**accompagner et développer les filières agricoles locales**, mais aussi de **favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et durable**.

Plusieurs réalisations :

- Mobilisation de 850 000€ pour la réalisation de projets opérationnels dans le cadre du plan de relance,
- Défi famille à alimentation positive,
- Accompagnement de nouveau projet agricole de territoire.